

Décision

Générale

colonial

Décision n° 350 accordant un secours temporaire de 1.200 francs à Ismail Ali

n° 350

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 mars 1947

Numéro JO
n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro
30 mars 1947

TEXTE INTÉGRAL

Un secours temporaire de mille deux cents francs (1.200 francs) est accordé pour deux ans à Ismaïl Ali, Arabe Guabali, ex askari de la police, pour compter du 1er janvier 1947.